

Bruxelles, le 17 décembre 2025  
(OR. en)

16442/25  
PV CONS 64  
EDUC 489  
JEUN 250  
CULT 147  
AUDIO 132  
SPORT 56  
*PARLNAT*

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL**  
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Éducation, jeunesse, culture et sport)  
27 et 28 novembre 2025

## SESSION DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour figurant dans le document 15626/25 + COR 1.

### 2. Approbation des points "A"

#### Liste des activités non législatives

15700/1/25 REV 1


Le Conseil a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document susmentionné, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption.

Les déclarations relatives à ces points figurent dans l'addendum.

### Activités non législatives

#### JEUNESSE

### 3. Renforcer la résilience des jeunes grâce à Erasmus+ 2028-2034<sup>1</sup>

 14931/25

#### *Échange de vues*



Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la base d'une note d'orientation qui figure dans le document susmentionné.

### ÉDUCATION

#### Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

### 4. Règlement relatif à Erasmus+

  14944/1/25 REV 1

#### *Rapport sur l'état des travaux*

Le Conseil a pris note du rapport de la présidence sur l'état des travaux qui figure dans le document susmentionné.

---

<sup>1</sup> En présence d'un représentant du Conseil danois de la jeunesse (DUF).

## Activités non législatives

5. **Résolution du Conseil relative au deuxième cycle du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation (2026-2030)** 15586/25  
*État d'avancement*

Le Conseil a pris note de l'état d'avancement des travaux.

La Hongrie a présenté une déclaration qui figure à l'annexe du présent procès-verbal.

6. **Le rôle de l'enseignement et de la formation professionnels dans la compétitivité et la résilience** 14932/25  
*Échange de vues*

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la base d'une note d'orientation qui figure dans le document susmentionné.

## Divers

### 7. Jeunesse

- a) **Résultats de la discussion menée lors du petit-déjeuner de travail informel du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse<sup>2</sup>** 15463/25 + COR 1  
*Informations communiquées par la présidence*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.

- b) Programme de travail de la prochaine présidence  
*Informations communiquées par Chypre*

### Éducation

- c) **Rapport annuel 2025 sur les progrès accomplis en matière de simplification, de mise en œuvre et d'application** 15463/25 + COR 1  
*Informations communiquées par la Commission*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission.

---

<sup>2</sup> En présence d'un représentant du Conseil danois de la jeunesse et d'un représentant du Forum européen de la jeunesse.

- d) **Priorités de la présidence lettone des écoles européennes - Année scolaire 2025/2026** 15863/25  
*Informations communiquées par la Lettonie*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Lettonie.

- e) **Assurer la pérennité des alliances européennes d'universités** 15919/25  
*Informations communiquées par la France, soutenue par l'Italie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et l'Espagne*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la France, soutenue par l'Italie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et l'Espagne.

- f) Programme de travail de la prochaine présidence  
*Informations communiquées par Chypre*

## **SESSION DU VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025**

### **CULTURE, AUDIOVISUEL ET MÉDIAS**

#### **Activités non législatives**

8. **Conclusions du Conseil sur le rôle stratégique que jouent la culture, le patrimoine culturel et les œuvres audiovisuelles pour défendre les valeurs européennes et préserver la résilience démocratique** 14747/25  
+ 14747/1/25  
REV 1 (da, de, el, fr, pl, ro, sv)  
*Approbation*


Le Conseil a approuvé les conclusions dont le texte figure dans le document susmentionné et a décidé de les faire publier au Journal officiel.

9. **Conclusions sur l'accès à des informations fiables dans le cadre du bouclier européen de la démocratie** 15234/25  
*Approbation*

Le Conseil n'a pas approuvé le projet de conclusions. Au lieu de cela, la présidence a décidé de publier le texte sous la forme de conclusions de la présidence, qui ont reçu le soutien de 26 États membres.

## Délibérations législatives


(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

10. **Programme "AgoraEU"**  15187/25  
*Rapport sur l'état des travaux*

Le Conseil a pris note du rapport sur l'état des travaux qui figure dans le document susmentionné.

## SPORT

### Activités non législatives

11. **Résolution réexaminant la représentation des États membres et la coordination des positions de l'UE au sein de l'AMA**  14936/25  
*Approbation* + 14936/1/25  
REV 1 (es, hr, pl)

Le Conseil a approuvé la résolution qui figure dans le document susmentionné.

12. **Démocratie et transparence dans le sport**  14930/25  
*Échange de vues*

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la base d'une note d'orientation qui figure dans le document susmentionné.

## Divers


13. Culture, audiovisuel et médias

- a) **Une boussole culturelle pour l'Europe**  15410/25 + ADD 2  
*Présentation par la Commission*


Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission.

- b) **Le bouclier européen de la démocratie**  15387/25  
*Informations communiquées par la Commission*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission.

- c) **Rapport annuel 2025 sur l'état d'avancement de la simplification, de la mise en œuvre et de l'application (jeunesse, culture et sport)**  15460/25  
*Informations communiquées par la Commission*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission.

- d) **Réunion informelle des ministres de la culture et des médias (Copenhague, les 3 et 4 novembre 2025)**  15713/25  
*Informations communiquées par la présidence*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.

- e) **Capitale européenne de la culture 2026: Trenčín**  14991/25  
*Informations communiquées par la Slovaquie*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Slovaquie.

- f) **Oulu, capitale européenne de la culture 2026: créativité des jeunes, mode de vie septentrional, innovations intersectorielles et beauté de la nature**  15183/25  
*Informations communiquées par la Finlande*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Finlande.

- g) **Capitale européenne de la culture 2030: Leuven**  15184/25  
*Informations communiquées par la Belgique*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Belgique.

- h) **Capitales méditerranéennes de la culture et du dialogue 2026: Tétouan (Maroc) et Matera (Italie), moteurs du dialogue et de l'innovation**  15343/25  
*Informations communiquées par l'Italie*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par l'Italie.

- i) **Capitales polonaises de la culture 2026-2028**  15482/25  
*Informations communiquées par la Pologne*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Pologne.

- j) **Liberté d'expression artistique** [2] 15360/25  
*Informations communiquées par le Luxembourg*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par le Luxembourg.

- k) **Européanisation d'ARTE** [2] 15670/25  
*Informations communiquées par l'Allemagne et la France*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par l'Allemagne et la France.

- l) **Résultats de la réunion Mondiacult en Espagne (Barcelone, du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2025)** [2] 15181/25  
*Informations communiquées par l'Espagne*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par l'Espagne.

- m) **Protection du patrimoine culturel à Gaza** [2] 15182/25  
*Informations communiquées par l'Espagne*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par l'Espagne.

- n) **La sécurité des journalistes: une condition préalable à la liberté des médias** [2] 14989/25  
*Informations communiquées par la Slovénie*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Slovénie.


- o) **Liberté culturelle en Europe** [2] 15185/25  
*Informations communiquées par l'Allemagne*

Le Conseil a pris note des informations communiquées par l'Allemagne.

- p) **Programme de travail de la prochaine présidence**  
*Informations communiquées par Chypre*




Sport

- q) **La trêve olympique en tant qu'instrument de promotion de la paix et de la réconciliation entre les peuples. Milan - Cortina 2026 XXV<sup>e</sup> jeux olympiques d'hiver et XIV<sup>e</sup> jeux paralympiques d'hiver**  
*Informations communiquées par l'Italie*

 15607/25

Le Conseil a pris note des informations communiquées par l'Italie.

- r) Programme de travail de la prochaine présidence  
*Informations communiquées par Chypre*

- 
-  Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
-  Première lecture
-  Sur la base d'une proposition de la Commission
-

**Déclarations relatives aux points "B" non législatifs figurant dans le document 15626/25 + COR 1**

**Concernant le point 5 de la liste des points "B":**

**Résolution du Conseil relative au deuxième cycle du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation (2026-2030)**  
*État d'avancement*

**DÉCLARATION DE LA HONGRIE**

"La Hongrie estime que la mobilité à des fins d'éducation et de formation, en particulier pour les personnes moins favorisées, revêt une importance capitale pour l'internationalisation des systèmes d'enseignement supérieur en Europe et constitue un droit fondamental en matière d'éducation. Par conséquent, la Hongrie approuve l'objectif de ce projet de résolution, qui est d'augmenter, dans l'enseignement supérieur, la part des diplômés ayant une expérience de mobilité à des fins d'éducation et de formation à l'étranger. Toutefois, le programme Erasmus+ joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du projet de résolution. La Hongrie estime que l'incidence de la *décision d'exécution (UE) 2022/2506 du Conseil du 15 décembre 2022 relative à des mesures de protection du budget de l'Union contre les violations des principes de l'État de droit en Hongrie* rend impossible la participation au programme Erasmus+ pour 217 402 étudiants, 19 256 enseignants, ainsi que les étudiants étrangers étudiant en Hongrie. Cette sanction constitue un obstacle de taille à la mobilité; nous demandons donc que le premier point du document susmentionné reconnaisse le droit fondamental de tous les étudiants en Hongrie de pouvoir participer au programme Erasmus. Tout autre objectif ne saurait être défini que par la suite, car cette décision cause des dommages irréversibles non seulement aux Hongrois exclus du programme, mais aussi à l'ensemble de la communauté européenne. Dans le même temps, la Hongrie reste attachée à l'internationalisation de l'enseignement supérieur. À cette fin, le programme Pannonia a été lancé afin que tous les étudiants hongrois puissent bénéficier de la mobilité à des fins d'éducation et de formation.

En outre, la Hongrie, conformément à sa loi fondamentale et à sa législation nationale, aux traités de l'Union européenne et aux autres engagements et principes découlant du droit international, interprète la notion de "genre" (en anglais: "gender") comme une référence aux hommes et aux femmes. De plus, la Hongrie interprète le terme "diversité" (en anglais: "diversity") conformément aux traités de l'Union européenne et aux dispositions de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne."